

**DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 26.076

Le 27 avril de l'an deux mille vingt-six à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 21 avril 2026

DATE D'AFFICHAGE

Le 21 avril 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire ; Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Jacques GIROUX, Mme Nadine DAVID, M. Yves PAGE, Mme Fabienne LEPROUX, M. Julien DURESSAY, Mme Florence LABEYRIE : adjoints.

M. Olivier BERTRAND, Mme Agnès BOUFFARTIGUE, M. Nicolas CALBRIX, Mme Anne-Françoise CALLANDREAU, M. Jean-Michel DENIS, Mme Céline DROUILLARD SOLER, Mme Océane FERNANDES, Mme Léa GALLAUZIAUX, M. Robert GALON, M. Sébastien GONZALEZ, Mme Élisabeth GRANERIS, M. Jacques GUIARD, M. Thomas LAFARIE, Mme Patricia LE NÔTRE, M. François-Xavier PATTEDOIE, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Camille RÉVOLAT, M. Gilbert THULEAU, M. Christophe TROYAUX : conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Benoit ARDON par Mme Léa GALLAUZIAUX
Mme Bérénice LHOMME par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
Mme Fabienne PINEL par M. Christophe TROYAUX

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

Mme Céline DROUILLARD SOLER a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT
LOCAL (DSIL)– REPRISE DE SOL DU GYMNASSE LANDRY**

RAPPORTEUR : M. PAGE

VOTE : UNANIMITÉ

MISE EN LIGNE LE 29-04-2026

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20260427-DCM26-076-DE
Estuaire - objet de
Date de réception préfecture : 29/04/2026

Le Gymnase LANDRY, situé en limite du Quartier Prioritaire de la Ville « L'Estuaire », fait l'objet de travaux de réhabilitation partielle en 2025 (salles annexes, murs rideaux et vestiaires). Dans la poursuite de cette intervention la ville envisage de changer le sol actuel (parquet vieillissant nécessitant de multiples interventions de maintenance) par un sol sportif moderne (catégorie P2) plus favorable aux multiples activités sportives accueillies dans cet équipement (Handball, Futsal, Basket, Yoga,...).

L'opération comprend :

- L'enlèvement de l'ancien sol sportif
- La mise à niveau du sol et son ragréage
- La fourniture et la pose d'un sol sportif performant (catégorie P2)
- Le traçage et les barres de seuil adaptés aux différentes activités sportives accueillies

Le montant total des travaux est estimé à 161 495 € (cent soixante et un mille quatre-cent-quatre-vingt-quinze euros).

L'objectif étant de diversifier et d'améliorer la pratique sportive avec notamment un confort amélioré pour les usagers.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou Madame la Première Adjointe, agissant par délégation, à solliciter une subvention pour financer le projet auprès de la DSIL et à signer tous documents utiles à l'application de la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le plan de financement global suivant :
 - DSIL : 80 747.50 € (quatre-vingt mille sept cent quarante-sept euros et cinquante centimes) soit 50 % du montant des travaux ;
 - Autofinancement Ville de ROYAN : 80 747.50 € (quatre-vingt mille sept cent quarante-sept euros et cinquante centimes) soit 50 % du montant des travaux ;
 - Total : 161 495 € (cent soixante et un mille quatre-cent-quatre-vingt-quinze euros) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Madame la Première Adjointe, agissant par délégation, à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO



La secrétaire de séance,

Céline DROUILLARD SOLER

